
PROCÈS-VERBAL D'INVENTAIRE

Le NEUF JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX

Je, Régis CAPPELLAERE, Commissaire de Justice associé de la S.E.L.A.R.L. Régis CAPPELLAERE et Xavier PRUNAUX, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la Résidence de BAR LE DUC, y demeurant 20 Place Saint Pierre, soussigné,

A LA REQUETE DE

Maître Bérénice DUBOC, Mandataire Liquidateur, dont le siège est 3 rue du Cygne (55000) BAR LE DUC.

AGISSANT EN VERTU

D'un jugement rendu par le TRIBUNAL DE COMMERCE, le 21 novembre 2025 et conformément aux dispositions de l'Article L622-6 et L631-9 du Code du Commerce,

Me désignant à l'effet de procéder à l'inventaire et à la prise de l'ensemble de l'actif dépendant du Redressement judiciaire de la SAS RAJASTHAN, dont le siège est 3 PLACE REGGIO (55000) BAR LE DUC.

Me suis rendu ce jour, vendredi 09 janvier 2026, à BAR LE DUC (55000) – 3 PLACE REGGIO, à l'effet de procéder à l'inventaire et à la prise de l'actif dépendant du Redressement judiciaire de la SAS RAJASTHAN.

Arrivé sur place, je rencontre le gérant Monsieur JAFFAR GHULAM.

ÉTAT RÉCAPITULATIF

Valeur de réalisation Valeur d'exploitation

I - MATÉRIEL D'EXPLOITATION

II - STOCK

III - VEHICULE

Montant de la présente estimation

I - MATÉRIEL D'EXPLOITATION

- 1 20 Chaises tissus et deux chaises en bois peint
- 2 Onze banquettes en skai dépareillées
- 3 16 tables de bistro deux personnes et une table pied central 6 personnes
- 4 Un très grand téléviseur couleur TCL



5 Une machine à café de marque Conti deux groupes vers année 2010



6 Un moulin à café Santos type Silence



7 Un percolateur Glunvein



8 Un broyeur à épices



9 Une caisse enregistreuse électronique DISH POS



10 Un lave-vaisselle à verres WINTERHALTER UC S2RIES année 2022



11 un groupe pression bière avec ses pompes 4 fûts



12 Un chauffe assiettes Casselin vers 2010



13 Une petite table inox avec un tiroir et une étagère



14 Un piano 4 feux et une plaque de cuisson centrale , un four et un chauffe plat



15 Une cuve bain marie inox vers année 1990



16 Une machine à glaçons 40 kg



17 Un four micro-ondes Severin



18 Une grande table inox avec plateau



19 Un lave-vaisselle probablement de marque METRO



20 Un four micro-ondes de marque SHARP



21 Une saladette dessus marbre 3 portes et groupe froid intégré



22 Etagères inox



23 un congélateur coffre



24 Un petit lot d'assiettes en porcelaine blanche
Un lot de couverts en inox
Un lot de verres à vin et à eau- Quelques verres à bière



II - STOCK

25 Quelques bouteilles de vin rouge
Quelques alcool en très petites quantités
Farine- sel- sucre



III - VEHICULE

26 Un véhicule de marque RENAULT, type Scénic

Mes constatations étant terminées, je me suis retiré et de tout ce qui précède, et j'ai dressé le présent procès-verbal d'inventaire et de prise en compte sur trois feuilles de papier, pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : Décret n° 85-382 du 29 mars 1985 modifié	
Total H.T.	161,10
TVA	32,22
Débours	26,70
TOTAL T.T.C.	193,32



Maître Régis CAPPELAERE

Total des estimations: